



Renseignement sur voyage a l'étranger

Par **Chou2000**, le **15/07/2013** à **09:52**

Bonjour, j'ai reçu un courrier de l'offi pour la visite medecale et j'ai passer ma visite médicale et j'ai eu mon certificat médical a présenter a la préfecture pour ma carte de sejour le 5 juillet 2013 et ils m'ont dit que c'est bon que j'aurai ma carte de sejour mais dans 3 semaines. J'aimerais savoir si je pouvais demander une attestation qui me permettras de revenir en France PCK je dois aller au bled et je ne peux pas attendre 3 semaines. Est ce que la préfecture pourras me faire une attestation qui prouve que j'ai droit a la carte de sejour mais que ça doit mettre un long délai ce qui me permettras d'aller au bled tranquillement et de revenir tranquillement.